

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE337

présenté par

Mme Got, M. Le Roch, M. Potier, Mme Massat, Mme Battistel, Mme Valter, M. Grellier, Mme Le Loch, Mme Fabre, M. Fekl et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 27

Après la deuxième phrase de l'alinéa 22, insérer la phrase suivante :

« Il adopte son projet stratégique en lien avec les orientations des politiques publiques concernées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La pluralité des membres du futur IAV2F implique la définition d'un projet stratégique, en lien avec les orientations des politiques publiques concernées, qui constituera le document d'orientation de l'Institut.